

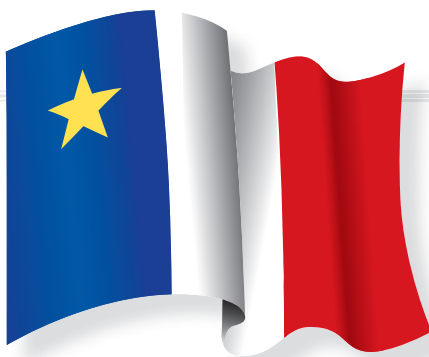


Célébrons LA CULTURE ACADIENNE



Une nouvelle plaque d'immatriculation spéciale est offerte aux automobilistes de la Nouvelle-Écosse.

Cette nouvelle plaque d'immatriculation rend hommage au fier patrimoine acadien de la Nouvelle-Écosse, et il s'agit d'une excellente occasion de mettre l'accent sur la diversité culturelle et linguistique de la province.



Célébrons LA CULTURE ACADIENNE

Les Néo-Écossais ont maintenant l'occasion de célébrer la culture acadienne et francophone en choisissant cette nouvelle plaque d'immatriculation spéciale. La plaque d'immatriculation aux couleurs vives inclut l'image du drapeau acadien ainsi que les mots « Nova Scotia, Nouvelle-Écosse » dans la partie supérieure. Un don de 50 \$ sera recueilli au moment de la délivrance et du renouvellement de la plaque, en plus des frais d'immatriculation réguliers. Les dons seront versés au fonds communautaire « Vive l'Acadie », qui appuie les projets culturels de la communauté acadienne et francophone. Les Affaires acadiennes collaboreront avec les organismes communautaires désignés pour établir les critères de financement de projets. Selon les dons reçus pour leur région, les organismes communautaires seront en mesure de décider la façon dont les projets culturels dans leur communauté pourront tirer profit du financement.

CONTRIBUEZ À LA CROISSANCE DE VOTRE COMMUNAUTÉ ACADIENNE ET FRANCOPHONE

La totalité des dons recueillis seront remis à la communauté acadienne d'où ils proviennent.

Choisissez cette nouvelle plaque d'immatriculation pour afficher votre fierté tout en appuyant votre communauté.

LE DRAPEAU ACADIEN

Le drapeau acadien a été adopté lors de la deuxième Convention acadienne de 1884 à Miscouche, à l'Île-du-Prince-Édouard. Le drapeau acadien est pratiquement identique au drapeau de la France, à l'exception d'une étoile dorée située dans le coin supérieur gauche. Cette étoile représente Stella Maris, l'étoile de la mer qui symbolise, pour les Acadiens du monde entier, la direction, l'espoir et la protection.

COMMENT PUIS-JE OBTENIR LA PLAQUE D'IMMATRICULATION?

Vous pouvez demander pour la plaque d'immatriculation avec le drapeau acadien au moment de l'immatriculation initiale de votre véhicule à passagers ou véhicule commercial léger (jusqu'à 5 000 kilogrammes). Le don de 50 \$ sera recueilli, en plus des frais d'immatriculation réguliers, au moment de la délivrance et du renouvellement de la plaque d'immatriculation.

Vous pouvez également remplacer votre plaque d'immatriculation actuelle en tout temps. Il suffit de remettre votre ancienne plaque d'immatriculation, de remplir la demande et de verser le don de 50 \$.

La plaque d'immatriculation est disponible à tout centre Accès Nouvelle-Écosse ou Bureau des véhicules automobiles.

Pour obtenir des renseignements sur la nouvelle plaque d'immatriculation, communiquez avec le centre d'appels provincial au 902-424-5851 ou au numéro sans frais 1-800-898-7668.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir de l'information supplémentaire sur le fonds communautaire « Vive l'Acadie » et sur l'unique et dynamique culture acadienne, consultez le site Web des Affaires acadiennes au www.gov.ns.ca/acadien.

